

Service Affaires Institutionnelles et Juridiques

✉ : juridique@ville-saint-avertin.fr

Le 2 juin 2023

**Mesdames et Messieurs
les Conseillers municipaux**

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le :

**VENDREDI 9 JUIN 2023 à 18H00
En mairie – salle du Conseil municipal**

Pour information du Conseil municipal, voici les décisions qui ont été prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

- Décisions n°2023/70, n°2023/71, n°2023/72 portant sur le louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- Décision n°2023/73 portant passation d'un marché public après procédure adaptée pour l'entretien ménager de la piscine municipale « La Plage » ;
- Décision 2023/74 portant demande de subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre du FDAIM ;
- Décision n°2023/75 portant passation de marchés publics de services après procédure adaptée pour le Festival des Horizons ;
- Décision n°2023/76 portant passation d'une modification n°1 au marché de GPI Concept pour la rénovation thermique des locaux du bâtiment communal place du 11 Novembre.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation des délégués et suppléants au sein du collège électoral sénatorial

Questions diverses

Le Maire,

Laurent RAYMOND